

Le formulaire et les pièces justificatives sont à envoyer directement à votre service de scolarité

(Cliquez sur le lien ci-dessus)

N° Étudiant

Numéro de 8 chiffres figurant sur votre carte d'étudiant

Mme M. NOM de naissance : NOM d'usage :

Prénom : Lieu de naissance : Date : / /

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :



ÉTUDES POURSUIVIES À L'UNISTRA EN 2023 - 2024

UFR/Composante/Faculté :

Diplôme / Année :

Discipline

Formation initiale

Formation continue

DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Carte étudiant
- Lettre motivant votre demande d'annulation
- Pièces justificatives appropriées pour votre demande d'annulation
- Relevé d'Identité Bancaire uniquement au nom et prénom de l'étudiant(e)(R.I.B.)
- Quitus de bibliothèque (ERNEST)
- Certificat de scolarité (ERNEST)
- Attestation paiement et situation comptable (ERNEST)

En cochant ces cases, je reconnais avoir pris connaissance des conditions :

- Le remboursement concerne les droits d'inscriptions la somme de 23€ reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. (Arrêté du 19/04/2019 relatif aux droits d'inscription)
Le remboursement des droits de scolarité est soumis à deux conditions :
 - Annulation (automatique) avant le 31 octobre 2023**
 - Passé ce délai, chaque dossier sera examiné individuellement par la commission d'exonération qui statuera**
 - Présentation des justificatifs (contrat de travail, certificat médical...)
- La demande d'annulation sera prise en compte uniquement à la remise des documents demandés
- L'annulation supprime les droits liés aux services de l'Université (bibliothèques, cours ...)

Paiement en : 1 fois 3 fois échancier

Signature de l'étudiant :

Date : / /

Cadre réservé à l'administration

Date : / /
Signature Directeur composante: